

notre terreur

création collective **d'ores et déjà**

mise en scène **Sylvain Creuzevault**



La Colline – théâtre national

0
1 1
1

Rêves et cauchemars de transgression : les rencontres 2010/2011

Parallèlement à la saison et pour lui faire écho, La Colline organise quatre rencontres entre gens de théâtre et historiens, psychanalystes, sociologues, philosophes...

lundi 27 septembre à 20h30 : Relire/Ressentir la Terreur
autour d'**Antoine de Baecque**, historien et critique,
Pierre Serna et **Sophie Wahnich**, historiens,
Alain Badiou, philosophe,
Sylvain Creuzevault, metteur en scène

Dès la fin de la Révolution, le discours de la Terreur s'est émancipé du contexte politique de la République de 1793 pour se transformer en projections mentales contradictoires : ces prises de paroles, ces délibérations, ces discussions, ces figures, devenaient cauchemar ou poème, hantise ou fascination, visions d'enfers ou tableaux de la régénération, idéologie de la vertu ou creuset de la pensée totalitaire. On parlera lors de cette rencontre des thèses, anciennes et nouvelles, par lesquelles s'aborde aujourd'hui cette période de l'histoire qui n'a jamais pu, ni en France ni dans le monde, devenir tout à fait froide. Elle projette encore une lumière fossile qui éclaire le contemporain, ses situations comme ses valeurs, d'une lueur qui traverse les ans en se modifiant et en se réchauffant constamment.

À partir de *Notre terreur*, on débatera du rapport entre violence, histoire, politique et poésie qui, dans la Terreur, nous touche encore de nos jours. Comme si les sentiments politiques, exaltés par la vertu républicaine, exacerbés par l'état d'exception, prenaient soudain un tour nouveau, et gagnaient ce qui nous manque tant quand nous parlons aujourd'hui du politique : l'émotion.

Antoine de Baecque

entrée libre sur réservation au 01 44 62 52 00

Notre terreur

création collective **d'ores et déjà**

mise en scène **Sylvain Creuzevault**

costumes **Pauline Kieffer**

scénographie **Julia Kravtsova**

marionnettes et masques **Joseph Lapostolle** et **Loïc Nébréda**

lumière **Vyara Stefanova**

régisseurs **Cédric Lemaignan** et **François Sallé**

administration **Louise Gasquet**

avec

Samuel Achache (Collot), **Benoit Carré** (Barrère, Éléonore),
Antoine Cegarra (Prieur), **Éric Charon** (Robespierre),
Pierre Devérines (Lindet), **Vladislav Galard** (Saint-Just),
Lionel Gonzalez (Couthon, Vadier), **Arthur Igual** (Billaud),
Léo-Antonin Lutinié (Carnot, Danton)

production **d'ores et déjà**, La Colline – théâtre national,
Festival d'Automne à Paris, Nouveau Théâtre d'Angers – CDN des Pays
de la Loire, Célestins – Théâtre de Lyon, Culturgest – Lisbonne
avec la participation artistique du Jeune Théâtre National

équipe technique du théâtre

régie **Laurence Barrère** régie son **Sylvère Caton**

régie lumière **Thierry Le Duf** machiniste **Marjan Bernacik**
accessoiriste **Jérôme Boulil** habilleuse **Laurence Le Coz**

la musique de "La Ballade des pendus" de François Villon
a été composée par David Georgelin

le spectacle a été créé le 16 septembre 2009 à La Colline

durée du spectacle : 2h10

du 9 au 30 septembre 2010

Petit Théâtre

le mardi à 19h, du mercredi au samedi à 21h, le dimanche à 16h
les samedis 18 et 25 septembre à 14h30 et 21h

“Il y a oppression contre le corps social lorsqu’un seul de ses membres est opprimé; il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé; quand le gouvernement opprime le peuple, l’insurrection du peuple entier et de chaque portion du peuple est le plus saint des devoirs; quand la garantie sociale manque à un citoyen, il entre dans le droit naturel de se défendre lui-même. Dans l’un et l’autre cas, assujettir à des formes légales la résistance à l’oppression est le dernier raffinement de la tyrannie.”

Maximilien Robespierre, *Projet de Déclaration des droits de l’homme et du citoyen*
du 24 avril 1793

Les membres du Comité de salut public sont nommés par la Convention nationale, pour un mandat d’un mois à la fin duquel elle peut les reconduire ou les renouveler. Du 5 septembre 1793 au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), elle fera confiance aux douze mêmes hommes: Lazare Carnot, Antoine Prieur de la Côte d’Or, Nicolas Billaud-Varenne, Antoine Saint-Just, Georges Couthon, Jean-Marie Collot d’Herbois, Robert Lindet, Maximilien Robespierre, Bertrand Barère, Marie-Jean Héroult de Séchelles, Jean Bon Saint-André et Pierre-Louis Prieur de la Marne. Ces deux derniers, régulièrement missionnés dans les départements, n’ont que très rarement participé aux discussions de la “salle verte”. Quant à Héroult de Séchelles, il sera mis en arrestation par les Comités, décrété d’accusation par la Convention, jugé par le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Il sera exécuté le même jour que Georges Danton, le 16 germinal an II (5 avril 1794), précisément le jour où s’ouvre l’action de *Notre terreur*. Neuf hommes donc gouvernent la France sous l’autorité de la Convention nationale, et malgré leurs parfois désaccords et la générale méfiance, entrent, dans le plus grand temps de leur exercice, en un processus collectif de gouvernement, une manière d’acéphalocratie, comme dirait Nicolas Billaud-Varenne.

De même, mais à la mesure d’une répétition, *Notre terreur* est un conflit émané d’une expérience collective politique plutôt que la représentation d’une domination psychique et sociale exercée par un metteur en scène sur des acteurs *théâtralement*. La répétition, dans son processus, épouse formellement notre point de vue sur le gouvernement révolutionnaire, et nous agissons en petit comme ils ont agi en grand. Nous réfutons ce qui pourrait, projeté dans l’espace du récit, faire penser au Robespierre de la transmission réactionnaire, le grand prêtre, le seul maître de cérémonie, le chef hautain, le tyran de l’opinion, dominant les autres membres du gouvernement. Au contraire, nous incarnons ces hommes plutôt que de figurer leur légende; en dévissant les statues qui dans nos têtes ont été visées, nous les faisons *redevenir n’importe qui*. *Notre terreur* s’est écrit sur le plateau de répétition par tous les acteurs, et continue de l’être au cours des présentations devant les spectateurs.

Notre terreur ne raconte pas la Terreur *historiquement*. Mais nous voulons que le paysage dramatique soit le plus précis possible. Sa composition doit permettre à notre problématique de s’y agencer. Quelle est-elle? Elle est une question qui regarde Robespierre: est-ce tyrannie de l’opinion que de se dresser seul contre tous? Soutenir sa conscience, est-ce mettre en défaut l’idée de volonté générale? Ou au contraire, peut-elle être pensée, cette *solitude d’agir* dans laquelle il plonge un instant, comme *liberté individuelle politique*, un JE en tant que devenir du bien commun? N’est-il pas une substance du NOUS? Le risque n’en vaut-il pas la chandelle? Le 9 thermidor, ON empêchera Robespierre de revenir au NOUS. Il n’implorera point finalement, il accusera. C’est évidemment ce qui le perdra. Ce risque, nous avons décidé de le lui faire prendre sur le théâtre, et nous pensons qu’il le prit historiquement. Dans les deux cas, la fin est la même: il est écrasé. Mais Robespierre

devait-il se taire quand une partie de la représentation nationale avilie fabriquait peu à peu sur sa tête le masque de l'ennemi à abattre, et, sur son corps une fois abattu, le lieu d'un symbole qui de nos jours encore est transmis tel quel et réactionnaire: l'homme de sang de la Terreur? L'État français thermidorien se devait de créer une figure qui deviendrait LA violence révolutionnaire inaugurale, LA terreur, LE terroriste. Il devait se couvrir des forfaits que l'Histoire lui attribuerait. Il fit mieux, il fit l'Histoire. Nous désirons par le théâtre dénoncer cette imposture, lui rebrousser le poil; ce n'est pas un jugement aveugle mais un désir de distinction. Évidemment, il y eut des morts, et évidemment il n'est pas pensé de vouloir renouveler l'expérience *dans ces conditions*. Mais la censure est d'avoir fait *des morts* le seul champ d'études (champ tronqué qui plus est), et de ce champ d'en avoir fait une réalité univoque qu'ON a insinuée dans l'imaginaire collectif populaire. Il suffit de lire les manuels scolaires: l'histoire, c'est toujours l'histoire de l'État. Tout ce qui lui est néfaste est attaché aux cordelettes du mensonge, l'oubli se cache au soleil, une puanteur. Le mouvement dominant de la transmission de l'histoire du gouvernement révolutionnaire de l'an II est aujourd'hui encore, et presque continûment (depuis lui), thermidorien en France, il est contre-révolutionnaire. Il l'est dans le fait même de concentrer autour de Robespierre, et sur son corps, la *totalité* de sa charge dérivative symbolique. Notre terreur décrie et révoque ironiquement cette transmission de la figure de Robespierre. *Ironiquement*, car justement cette figure n'a pas à être transmise dans cette solitude exclusive.

La première République est une scène primitive de la démocratie moderne, dans l'histoire de laquelle bien des passions prennent corps, qui se taisent aujourd'hui encore lors de grandes célébrations, et s'expriment lors d'absences de

grandes célébrations. Tous les bords du pouvoir politique viennent s'y mesurer; chacun a lu et tenté de faire sien ce qui, dans cette scène, ressemble à une ascendance glorieuse, utile, une publicité à moindre frais, la RF-domaine public. ON ignore ce qui ne sert pas, ON jette ce qui gêne, ON cache ce qu'IL ne peut pas jeter. Des points sont unanimement célébrés (p.e. les droits de l'homme!), d'autres restent débattus (p.e. le régicide), et certains, comme le gouvernement révolutionnaire, continuent d'allumer des feux discordants, entre historiens et philosophes; les hommes /femmes politiques se laissant tomber, quant à eux, par où leur bord penche.

La séquence historique qui s'ouvre par la révolution des 4 et 5 septembre 1793 et se ferme le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) avec l'exécution de Robespierre et de ses amis, autrement appelée la Terreur, s'est vue traitée depuis soit en ortie de l'histoire, cinquième roue du carrosse, et mémoire importune, soit en justicière souveraine, grande sœur extravagante, ou modèle non-reproductible. Ainsi, la transmission royaliste, pendant les Restaurations du XIX^e siècle, ordonne un devoir d'oubli et une mise *hors du champ de l'histoire* du régicide. Les libéraux eux, même les plus enthousiastes, disent de la Terreur qu'elle est une erreur, et Robespierre un tyran. Ils s'en écartent, la laissant flotter autour d'eux, comme un souvenir sans corps. De l'autre côté, Louis Blanc la déplore et la comprend; le premier Marx qualifie de "colossale illusion" la voie empruntée par Robespierre et Saint-Just pour bloquer la bourgeoisie et ouvrir vers une révolution sociale; Mathiez, lui, dans ses *Études sur Robespierre*, écrit un premier chapitre, intitulé: "Pourquoi nous sommes robespierristes"... La transmission communiste regardera en effet la première République (sa séquence révolutionnaire) avec plus de tendresse critique,

admirant notamment la constitution de 1793, constitution la plus démocrate qui ait jamais été écrite, dont le fameux article 35 formule non pas le droit, mais le devoir du peuple de s'insurger contre son gouvernement si celui-ci l'opprime; expression *naturelle* de la souveraineté populaire.

Toute transmission, en tant qu'elle est un bras du pouvoir politique, choisit donc de célébrer ou de honnir Robespierre, et lui passe en conséquence le costume adéquat, une interprétation. Il est aussi des temps où le pouvoir politique, de manière diffuse, et non pas nécessairement dans tous les milieux sociaux, mais principalement dans le milieu qui est le *devenir-oligarchique*, utilise une figure historique, comme un contrepoint, œuvre d'ennemi-cible, contre lequel s'arc-boute la construction de son idéologie. Ce sont alors des experts, des spécialistes, des sociologues, des historiens, des intellectuels, ou des nouveaux philosophes, enfin des *technocrates*, qui taillent les costards; ils se rangent derrière le pouvoir et lui réécrivent dans l'histoire une figure inversée qui contre-justifie *historiquement* sa propre action politique en cours. Aujourd'hui, c'est très commode. La chute du bloc soviétique a opéré comme un choc symbolique, et les processus révolutionnaires en général, les luttes armées en particulier, et Robespierre en tant qu'*individu inaugural*, sont devenus des cibles consensuelles exquises, ON peut y tirer à l'aveugle. Cela fait belle lurette que les pouvoirs politiques ultraconservateurs et ON traitent une insurrection, en tant qu'elle est un processus historique de soulèvement du Souverain, en terroriste.

Le terrorisme n'a absolument rien à voir avec la terreur révolutionnaire de l'an II. La diffusion de cette doxa est maintenant si patente, sa renommée à ce point universelle, qu'il suffit qu'ON dise "terreur" ou "terrorisme" pour que

leurs images signifiantes respectives ne se confondent en une seule. Personne ne semble plus juger important de revenir sur les détails originaux, référents scientifiques: par exemple, que le nom de terroriste – et par extension terrorisme – est une création thermidorienne, absolument pas des révolutionnaires de l'an II, mais des réactionnaires de l'an II. Ce discours crée, dans sa projection dirigée, une analogie, une synonymie comme un indice de la possible circulation sensible et émotive des vocables dans leur invention et leur dérivation certes, mais aussi dans leur manipulation idéologique.

Traiter Robespierre de terroriste est un non-sens historique, et l'efficacité de la censure contre-révolutionnaire. Nous apparaît, derrière cette censure qui est un voile, le visage de l'État-Spectacle, dans ce qu'il a de plus primaire: garantir son maintien, assurer sa sécurité, par la production-construction d'images monstrueuses, qui ont pour objectif d'annihiler toute possibilité de penser la violence en tant qu'elle est une expérience de vie, ou le cas échéant une résistance à l'oppression, de la distinguer, de l'écarter de ces mauvaises couches de pub. La confusion qu'ON nous sert a pour objectif la disparition de l'histoire, ou son oubli, afin qu'une chose puisse passer pour être une autre chose, que la période du gouvernement révolutionnaire puisse être comme la création d'État du fantôme terroriste, que Robespierre puisse être un intégriste religieux; enfin, où tout est un spectacle de rien, et où rien *doit* être tout un spectacle.

Face à cette confusion se forment deux camps: celui de l'État d'un côté, police dominante, et les dissidents de l'autre, qui n'ont pas la parole. Évidemment, le camp qui érige en police les règles du jeu historique, c'est le premier. Quelle est la force du second? L'expérience des vaincus de l'histoire; le partage et la circulation sensibles de colère et de vie, même écrasées,

dans ce qu'elles ont de potentiellement, *naturellement*, explosives; le connaissance que l'invisibilité de ce partage et de cette circulation est une charge vive hétérogène indomptable par le camp adverse. C'est exactement pour cela que l'État construit de l'anti-terrorisme (sorte d'invention-réponse, légitime selon lui, à ce qu'il appelle l'intention terroriste): pour donner une existence selon des règles qui sont les siennes à l'invisible, car la loi tombe aux portes de ce qui ne se voit pas. L'État met au goût du jour des invisibilités instables en leur réglant une *existence sûre* afin de les neutraliser. ON préfère un ennemi fabriqué par LUI-MÊME que la circulation insurrectionnelle instable contre laquelle aucune loi, SON BRAS (en ces cas), ne peut rien. Créer un ennemi rend légitime et nécessaire l'écriture d'une loi pour le localiser, le contrôler, le réprimer, l'écraser au besoin. Ce n'est pas nouveau de le dire: l'intention terroriste-ennemi intérieur est une invention de l'État. L'appareil d'État, *thermidorialisé* au et après le 9 thermidor, fabriquera un terrorisme rétroactivement et nommera les révolutionnaires de l'an II "des terroristes".

Ce qu'ON nous apprend petit, en France, ce n'est pas la Terreur de l'an II, c'est le terrorisme de Robespierre, l'arrangement de la période par l'État thermidorien, et ses défenseurs. Qu'en résulte-t-il? Un imaginaire qu'ON nous administre, qui se répand poison sur notre peau. Ce n'est pas une veste qu'il suffit de tomber, il est *devenu* une peau qu'il faut arracher. Un écrit-peau dont les auteurs ont tout intérêt à ce qu'il ne soit arraché par personne, car il est devenu *l'existence même qui est intrinsèquement* le contrôle des populations, leur soumission aux polices de toutes sortes, leur surveillance, leur parage, une *existence* qui fait croire à quiconque qu'il vient de cette histoire, qu'il est cette histoire, que cela est sa langue, que cela est son identité et comble du comble,

qu'il doit défendre cette histoire. Cette *existence* est en réalité l'extinction de la liberté, de la vie humaine dans ce qu'elle est, de plus légitimement et potentiellement, violente. Nous considérons aujourd'hui cet *écrit-peau-existence-même* comme une propagande d'État préventive contre la potentialité de violence qui réside en tout homme, en toute femme en tant qu'il/elle est libre d'exprimer et de faire agir son droit de résistance à l'oppression comme une guerre. Nous la considérons comme la substitution, à *ma vie que j'ignore réellement*, d'une spectaculaire identité paisible engluée dans le groupe social d'intérêt. Arracher cette peau, c'est très précisément saper les fondements qui ont garanti l'élévation de ce MOI sans mon consentement, un MOI sans personne; c'est désertier ce MOI qui n'est que la forme individuée, visible, corporelle, pratique, sûre, avec lequel l'État garantit son existence abstraite d'équilibre instable, stabilisé précisément par les individualisations de cette *existence même*. Plus je hurle contre l'État dans cette peau qu'ON m'a faite, plus je garantis *hurlement* l'État; c'est désertier mon hurlement; c'est entrer dans le désœuvrement de cette identité, comme en une *désidentification*, une émancipation; je critique (ce MOI) donc je déserte (l'État); c'est vouloir être *n'importe qui*; c'est vouloir être ni à notre place ni dans notre peau afin *d'être au mouvement réel d'une présence hors la loi*.

"Les points, les nœuds, les foyers de résistance sont disséminés avec plus ou moins de densité dans le temps et l'espace, dressant parfois des groupes ou des individus de manière définitive, allumant certains points du corps, certains moments de la vie, certains types de comportement. Des grandes ruptures radicales, des partages binaires et massifs? Parfois. Mais on a affaire le plus souvent à des points de résistance mobiles et transitoires, introduisant dans une société des clivages qui se déplacent, brisant des unités et

suscitant des regroupements, sillonnant les individus eux-mêmes, les découpant et les remodelant, traçant en eux, dans leur corps et dans leur âme, des régions irréductibles. Tout comme le réseau des relations de pouvoir finit par former un épais tissu qui traverse les appareils et les institutions, sans se localiser exactement en eux, de même l'essaimage des points de résistance traverse les stratifications sociales et les unités individuelles. Et, c'est sans doute le codage stratégique de ces points de résistance qui rend possible une révolution."

Michel Foucault, *La volonté de savoir*.

Sylvain Creuzevault











Repères chronologiques

1792

9 août La Commune insurrectionnelle s'installe à l'Hôtel de Ville.
Révolution du 10 août conduite par les Fédérés et les sans-culottes parisiens

10 août Robespierre élu à la Commune insurrectionnelle.

13 août La Commune date ses actes de l'an I de l'Égalité.

14 août La Fayette tente de soulever ses troupes contre Paris, échoue et émigre.

17 août Création d'un tribunal extraordinaire pour juger les adversaires du Dix-août.

22 août La Commune remplace dans sa correspondance *Monsieur* par *Citoyen*.

25-28 août Législation agraire qui déclare les droits féodaux abolis gratuitement, les biens communaux propriété des communes, mais sans décret d'application.

août-octobre Sixième jacquerie.

2-6 septembre Massacres dans les prisons à Paris et en province.

septembre Élection de la Convention et de toutes les autorités constituées au suffrage universel.

20 septembre Victoire de Valmy. Loi laïcisant l'état-civil et instaurant le divorce.

21 septembre, réunion de la Convention.

Première République

Convention girondine

septembre Début de la campagne de calomnies menée par les Girondins contre la députation de Paris. Le club des Jacobins change de nom et devient la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité.

septembre-avril 1793 Robespierre publie *Lettres à ses commettants*.

octobre Les Girondins désertent le club des Jacobins.

octobre-novembre Les troupes françaises occupent la Savoie, Nice, Mayence puis la Belgique.

20 novembre Découverte des papiers secrets du roi dans "l'armoire de fer", prouvant sa trahison.

8 décembre La Convention reconduit la liberté illimitée du commerce et la loi martiale.

11 décembre Début du "procès du roi".

15 décembre La Convention décide l'annexion des territoires occupés, choisissant de mener une politique de conquête à laquelle Robespierre et les Jacobins s'opposent.

1793

20 janvier Assassinat de Le Peletier, martyr de la liberté.

21 janvier Exécution de Louis XVI, place de la Révolution.

1^{er} février La Convention déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande.

11 février Élection de Pache, maire de Paris. La Commune prend en charge les subsistances.

février-mars Troubles de taxation à Paris.

7 mars La Convention déclare la guerre à l'Espagne.

10 mars La Convention crée le Tribunal révolutionnaire.

11 mars Début du soulèvement en Vendée.

mars La trahison de Dumouriez est découverte. La guerre de conquête tourne à la débâcle.

3 avril Robespierre se déclare personnellement en insurrection et lance les mots d'ordre de salut public : protéger la Convention en rappelant les députés qui ont perdu la confiance du peuple.

6 avril La Convention crée le Comité de salut public.

13-23 avril Marat est décrété d'accusation puis acquitté par le Tribunal révolutionnaire.

4 mai Maximum départemental des prix des grains et farines.

30 mai Levée d'une armée révolutionnaire à Paris sous le commandement d'Hanriot.

Révolution des 31 mai-2 juin

32 députés et ministres girondins perdent leur fonction et sont assignés à résidence : la plupart ont pris la fuite et alimentent la révolte fédéraliste alliée aux royalistes.

Convention montagnarde

3 juin La Société des citoyens de couleur pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies adhère au club des Jacobins qui jure de rendre libres les noirs (Robespierre présent).

4 juin Cette même Société est reçue à la Convention.

10 juin-17 juillet Décrets d'application de la législation agraire (abolition gratuite des droits féodaux, communaux reconnus propriété des communes).

23 juin Abolition de la loi martiale et de la loi Le Chapelier.

23-24 juin La Convention vote la constitution qui sera ratifiée par les citoyens en août. L'article 61 instaure l'ère républicaine à partir du 22 septembre 1792, l'an I de la République.

1^{er} juillet Hanriot élu commandant de la garde nationale de Paris.

13 juillet Assassinat de Marat, l'Ami du Peuple.

27 juillet Robespierre élu au Comité de salut public.

28 juillet La République est assiégée, l'armée autrichienne occupe le Nord et y rétablit l'ancien régime.

10 août Grande fête de l'Unité dans toute la République.

23 août La levée en masse est décrétée (réquisition des hommes de 18 à 25 ans).

29 août Abolition de l'esclavage à Saint-Domingue. Élection d'une députation à la Convention. La marine anglaise débarque dès septembre, pour empêcher l'abolition.

Révolution des 4 et 5 septembre

13 septembre Décret réservant des bons de 500 livres aux indigents pour acheter des biens nationaux.

17 septembre Loi sur les suspects.

29 septembre Décret sur le Maximum général réajustant salaires et prix.

septembre-décembre Les victoires militaires parviennent à arrêter la guerre civile et font reculer l'ennemi sur la plupart des frontières.

5 octobre Adoption du calendrier révolutionnaire.

10 octobre Décret établissant le principe du gouvernement révolutionnaire présenté par Saint-Just.

16 octobre Exécution de Marie-Antoinette.

24-31 octobre Procès et exécution des Girondins qui ont participé à la révolte fédéraliste.

26 octobre La Convention décide la division des héritages entre tous les héritiers, y compris les enfants naturels.

novembre Début de la législation contre la liberté des cultes.

28 brumaire - 18 novembre Décret sur le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire, présenté par Billaud-Varenne.

2 frimaire - 22 novembre La Convention décide la vente des biens nationaux en petits lots.

29 frimaire - 19 décembre La Convention institue l'école primaire gratuite et obligatoire.

15 frimaire - 5 décembre Début de la campagne des Indulgents conduite par Danton et Desmoulin.

1794

16 pluviôse – 4 février La députation de Saint-Domingue reçue à la Convention qui étend l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises.

février Campagne des Cordeliers conduite par Hébert contre le "modérantisme" et les Indulgents.

8-13 ventôse – 26 février-3 mars "Décrets de ventôse" présentés par Saint-Just, consistant à accélérer le jugement des suspects et distribuer leurs biens aux indigents.

24 ventôse-4 germinal – 14-24 mars Procès et exécution des Cordeliers.

10-16 germinal – 30 mars-5 avril Procès et exécution des Indulgents.
12 germinal – 1^{er} avril Décret réorganisant les ministères en commissions exécutives.

26 germinal – 15 avril Décret réorganisant le Tribunal révolutionnaire, présenté par Saint-Just.

1^{er} floréal – 20 avril Décret sur la république démocratique, présenté par Billaud-Varenne.

18 floréal – 7 mai Décret "sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales", présenté par Robespierre.

22 floréal – 11 mai Décret sur "le moyen d'extirper la mendicité et sur les secours publics", présenté par Barère.

juin Abolition de l'esclavage en Guadeloupe et en Guyane.

20 prairial – 8 juin Fête de l'Être suprême.

22 prairial – 10 juin Décret réorganisant le Tribunal révolutionnaire, présenté par Couthon.

du 25 prairial – 13 juin au **8 thermidor-26 juillet** Robespierre se retire de la Convention.

du 9 prairial – 21 juin au **8 thermidor** Robespierre intervient douze fois au club des Jacobins.

8 messidor – 26 juin Victoire décisive de Fleurus qui va diviser la Convention en partisans de la paix et partisans d'une nouvelle guerre de conquête. Robespierre dénonce le danger de césarisme.

2 thermidor – 20 juillet Carnot lance *La Soirée du Camp*, journal destiné aux soldats, pour préparer les esprits à la guerre de conquête.

8 thermidor Discours de Robespierre à la Convention.

9 thermidor – 27 juillet À la Convention, Robespierre ne peut obtenir la parole. Il est arrêté mais ses gardes le libèrent et le conduisent à la

Commune. Tentative d'insurrection par la Commune, qui échoue dans la nuit. Les "robespierristes" sont mis hors-la-loi par la Convention.

Convention thermidorienne

10-12 thermidor – 27-29 juillet Exécution sans procès de 105 "robespierristes" mis hors-la-loi.

13 thermidor – 31 juillet Le Comité de salut public est renouvelé. Les institutions du gouvernement révolutionnaire et du Tribunal révolutionnaire sont maintenues.

26 thermidor – 12 août À la Convention, Barère justifie une politique de conquête tous azimuts en Europe.

14 fructidor – 31 août La municipalité de Paris est supprimée ainsi que toutes les institutions démocratiques des sections.

22 brumaire – 12 novembre Fermeture du club des Jacobins.

27 brumaire – 17 novembre Rapport de Lakanal sur l'enseignement primaire qui supprime gratuité et obligation scolaires.

décembre Belgique, Rhénanie et Hollande sont occupées militairement.

4 nivôse – 24 décembre Suppression du Maximum général et rétablissement de la liberté illimitée du commerce des subsistances.

5 fructidor an III – 22 août 1795 Coup d'État parlementaire qui remplace la Constitution légale de 1793 par un nouveau texte établissant un suffrage censitaire. Selon Boissy d'Anglas, son rapporteur: "un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social."

repères chronologiques extraits de l'ouvrage *Robespierre, Pour le bonheur et pour la liberté*, discours choisis et présentés par Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, La fabrique éditions, 2000
avec l'aimable autorisation des auteurs et des éditions La fabrique

Notre terreur, en tournée

Théâtre national, Bruxelles, Belgique

du 2 au 6 octobre 2010

Festival Espace de la mise en scène, Perm, Russie

10 octobre 2010

Théâtre Garonne, Toulouse

du 19 au 23 octobre 2010

La Comédie, Clermont-Ferrand

du 4 au 9 novembre 2010

Bonlieu, scène nationale, Annecy

du 16 au 19 novembre 2010

Les Théâtrales Charles Dullin, scène Watteau, Nogent-sur-Marne

25 et 26 nov. 2010

Théâtre de Villefranche, Villefranche-sur-Saône

du 30 nov. au 2 déc. 2010

Le Cratère, scène nationale, Alès

du 7 au 10 décembre 2010

La Criée, théâtre national, Marseille

du 14 au 18 décembre 2010

TNBA, Théâtre National Bordeaux Aquitaine

du 4 au 11 janvier 2010

Les sept collines, Tulle

du 13 au 15 janvier 2011

Théâtre de l'Onde, Vélizy

du 20 au 22 janvier 2011

La Faïencerie, Creil

du 26 au 29 janvier 2011

Festival de Liège, Belgique

2 et 3 février 2011

Le Manège Maubeuge

7 et 8 février 2011

Théâtre du Nord, Lille

du 9 au 17 février 2011

La Vignette, théâtre universitaire de Montpellier

21 et 22 février 2011

Théâtre Sortie Ouest, Béziers

24 et 25 février 2011

L'Apostrophe, scène nationale, Cergy Pontoise

du 2 au 4 mars 2011

MC2, Maison de la culture, Grenoble

du 29 mars au 2 avril 2011

Théâtre Romain Roland, Villejuif

7 et 8 avril 2011

Théâtre Jean Lurçat, Aubusson

14 et 15 avril 2011

La Comédie, Valence

22 et 23 avril 2011

Le père tralalère, en tournée

La scène nationale, Cavaillon

du 10 au 12 mars 2011

Le Cratère, scène nationale, Alès

du 15 au 18 mars 2011

MC2, Maison de la culture, Grenoble

du 22 au 26 mars 2011

Théâtre Jean Lurçat, Aubusson

12 avril 2011

La Comédie, Valence

19 et 20 avril 2011

Les créations de la compagnie

En septembre 2002, Sylvain Creuzevault, Louis Garrel, Arthur Igual et Damien Mongin créent la compagnie d'ores et déjà.

Les Mains bleues de Larry Tremblay mise en scène Sylvain Creuzevault Studio-Théâtre d'Asnières (mai 2003)

Théâtre des deux rives de Charenton (mai 2004, reprise)

Un homme qui dort de Georges Perec mise en scène Damien Mongin Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (avril 2004)

Visage de feu de Marius von Mayenburg mise en scène Sylvain Creuzevault Théâtre des deux rives de Charenton (avril 2005)

La Corde, création de Damien Mongin Théâtre des deux rives de Charenton (avril 2006)

Fœtus, création collective mise en scène Sylvain Creuzevault et Damien Mongin Odéon-Théâtre de l'Europe (Festival Berthier 06)

Baal de Bert Brecht mise en scène Sylvain Creuzevault Odéon-Théâtre de l'Europe, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris (octobre 2006)
Wiener Festwochen, Autriche (mai 2007)

Le père tralalère, création collective mise en scène Sylvain Creuzevault théâtre-studio d'Alfortville (création novembre 2007, reprise janvier 2008)
Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (octobre 2008)

Jackson Pan, création de Lise Maussion Agitakt, Paris (décembre 2007)
Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (octobre 2008)

Wald, création d'Antoine Cegarra Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (novembre 2008)

Notre terreur, création collective mise en scène Sylvain Creuzevault La Colline - théâtre national, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris (création le 16 septembre 2009)



Pluridisciplinaire,
international et nomade,
le Festival d'Automne à Paris,
depuis 1972, invite des artistes
et produit leurs œuvres.

Walid Raad | Frederic Rzewski | Alexandre Sokourov | Julie Nioche | Tacita Dean | Merce Cunningham | Krystian Lupa | Pierluigi Billone | Sylvain Creuzevault | Peter Stein | Berlin | György Kurtág | Caterina & Carlotta Sagna | Julie Brochen | Anton Bruckner | Anne Teresa De Keersmaeker | Jérôme Bel | Ictus | Amir Reza Koohestani | Helmut Lachenmann | Luc Bondy | Toshiki Okada | Galina Ustvolskaya | Johannes-Maria Staud | Robyn Orlin | Nikolai Obouhov | Forced Entertainment | Claudio Tolcachir | tg STAN | Frank Vercruyssen | Peter Brook | Enrique Diaz | Cristina Moura | Coletivo Improviso | Bruno Mantovani | P.A.R.T.S. | Miguel Gutierrez | The Powerful People | Jens Joneleit | Marcial Di Fonzo Bo | Misato Mochizuki | Boris Charmatz | Rodrigo García | Frédéric Pattar | Simon McBurney | Raimund Hoghe | Boris Filanovsky | Patrice Chéreau | Mette Ingvarstsen | Jęfta van Dinther | Valery Voronov | Nicolas Bouchaud | Éric Didry | Claude Régy | Heinz Holliger | Mathilde Monnier | Dominique Figarella | Mark Andre | Alain Buffard | Brice Pauset | Ludwig van Beethoven | Nikolai Kolyada | Werner Schroeter | Alban Berg | Arnold Schoenberg | Barbro Schultz Lundestam

01 53 45 17 17 | www.festival-automne.com

50 manifestations dans plus de 20 lieux, 500 représentations
en théâtre, danse, musique, arts plastiques, cinéma...



MAIRIE DE PARIS

île de France

Fondation
PIERRE BERG
YVES SAINT LAURENT

Les partenaires du spectacle



Directeur de la publication **Stéphane Braunschweig**

Responsable de la publication **Didier Juillard**

Rédaction **Laure Hémain**

Réalisation **Élodie Régibier, Fanély Thirion, Florence Thomas**

Photographies de répétition **Marine Fromanger**

Conception graphique **Atelier ter Bekke & Behage**

Maquettiste **Tuong-Vi Nguyen**

Imprimerie **Comelli, Villejust, France**

Licence n° 1-1035814

Tous les droits de la présente publication sont réservés.

La Colline – théâtre national

15 rue Malte-Brun Paris 20^e

www.colline.fr

mardi 28 septembre à l'issue de la représentation

“Le théâtre et l'improvisation aujourd'hui”

rencontre avec **Béatrice Picon-Vallin**, chercheur au CNRS (ARIAS), directrice de la collection *Mettre en scène* publiée chez Actes Sud, **Sylvain Creuzevault**, metteur en scène et les comédiens du spectacle

organisée avec l'inspection pédagogique régionale de Paris en charge du théâtre

la colline
théâtre national

01 44 62 52 52
www.colline.fr